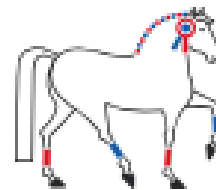


SHEVA

Réunion d'Information Nouveaux Adhérents

13 mai 2025



CONSIGNES POUR LA VISIOCONFÉRENCE



Couper votre micro



Couper votre caméra



Utiliser le « chat » pour toute question

ORDRE DU JOUR

- PRÉSENTATION DE LA SHEVA
- FONCTIONNEMENT DU CENTRE ÉQUESTRE
- INSCRIPTIONS EN LIGNE
- QUESTIONS





PRÉSENTATION DE LA SHEVA

L'ASSOCIATION

La **SHEVA** a plus de **70 ans** d'existence. Initialement créé pour enseigner l'équitation aux futurs vétérinaires, le centre équestre s'est implanté en 1949 dans l'**Ecole Vétérinaire de Maisons-Alfort**, avant de déménager à la rentrée 2023 au **Parc Interdépartemental des Sports Paris Val-de-Marne**.

L'association s'est transformée au fil des années pour devenir aujourd'hui le **3^e centre équestre du Val de Marne**, avec plus de **600 licenciés et 50 équidés**.

La **SHEVA** est une **association loi 1901** dont chacun est adhérent. Toutes les **bonnes volontés** sont les bienvenues pour apporter bénévolement ses compétences, son enthousiasme et sa bonne humeur afin d'aider au bon fonctionnement.

La **SHEVA** privilégie avant tout le bien-être animal et la sécurité de ses cavaliers, qui apprécient l'**état d'esprit familial** et l'**ambiance conviviale** qui y règnent, et lui sont très **fidèles** d'une année sur l'autre.



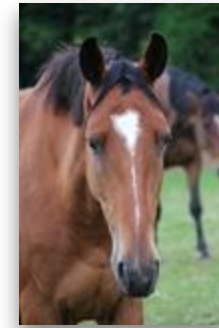
LA CAVALERIE ET L'ÉQUIPE

Pour assurer la sécurité et le plaisir des cavaliers, chaque équidé doit avoir des qualités de **gentillesse**, de **robustesse**, et de **polyvalence** dans ses savoir-faire, ainsi que faire preuve de **sociabilité** avec les autres.

Nos chevaux et poneys sont choisis avec **exigence** auprès de partenaires éleveurs de toute confiance.



Actuellement 39 chevaux (regroupés en trois niveaux) et 15 poneys



Le **bien-être animal** est une de nos priorités. Ils sont montés au moins une fois par jour ou mis en liberté, regroupés par niveaux en fonction de leur âge et de leur forme physique et placés **au pré 1 mois** chaque été.

Dès que leur état physique l'exige, ils sont placés à la **retraite** chez des accueillants soigneusement choisis.

Une association nouvellement créée, « **L'Après SHEVA** », œuvre activement dans ce sens, en mobilisant les adhérents à l'occasion d'événements variés, et en identifiant les solutions les plus adaptées.

Le centre équestre est dirigé par un **instructeur DE, directeur technique** depuis plus de 20 ans, à la tête d'une équipe de **6 personnes** à temps plein, 4 moniteurs et 2 palefreniers-soigneurs.

L'association est gérée par un **Conseil d'Administration** de 12 personnes impliquées, avec des compétences complémentaires, et qui bénéficient également de l'aide de **bénévoles** actifs.

LES INSTALLATIONS

Nos nouvelles **installations** au **Parc Interdépartemental des Sports Paris Val-de-Marne** comprennent :

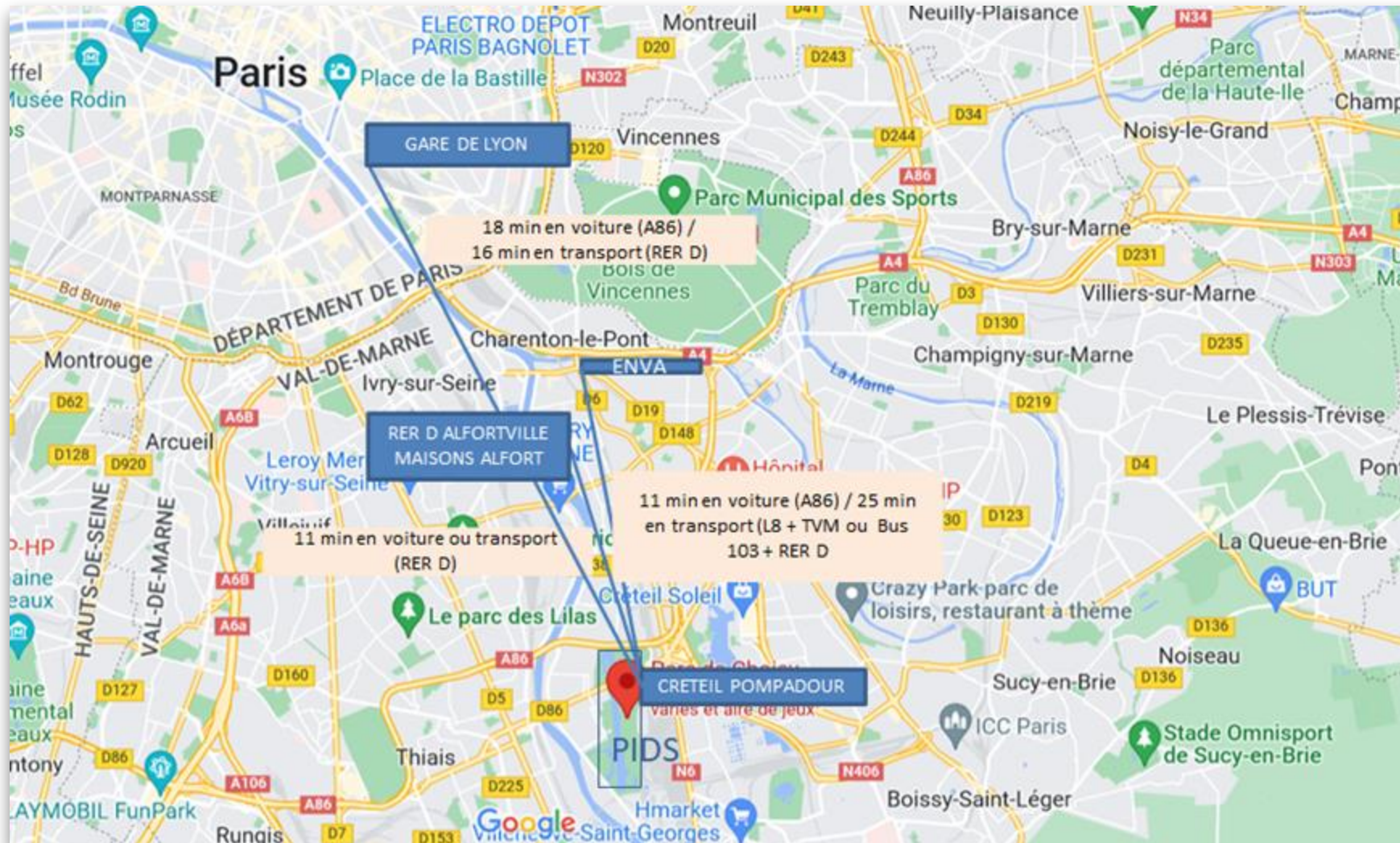
- Un **manège « olympique »** de **85 m x 30 m** (subirrigation)
- Une **grande carrière** de **80 m x 70 m** (subirrigation)
- De nombreux **boxes spacieux**

Des installations **complémentaires** sont en cours d'aménagement ou planifiées :

- Des **paddocks** (moments de liberté pour les équidés)
- Un **rond de longe** et un **marcheur** (travail et détente des chevaux)
- Une **carrière couverte** de **60 m x 30 m**
- Un **petit manège** de **40 m x 20 m**



ACCESSIBILITÉ DU CENTRE



ACCESSIBILITÉ : CRÉTEIL POMPADOUR



- À 10 min de Créteil Université via **TVM**



- Station Créteil L'Echat via **Bus O1 ou O2**
- Station Pointe du Lac via **Bus 393**



- Au pied du TVM et du RER D (Créteil Pompadour)



- Future **ligne 15 Sud** (Grand Paris Express)



45 places de parking privatives



FONCTIONNEMENT DU CENTRE ÉQUESTRE

ORGANISATION DES ACTIVITÉS

Ouverture de fin août à début juillet, soit **39 semaines** sur l'année (+ 6 séances pendant les vacances scolaires, incluses)

Forfaits annuels ou semestriels, correspondant à 1 reprise d'une heure par semaine, à heure et jour fixes

Reprises organisées par niveau équestre (10-11 cavaliers max.), le niveau indiqué pour la reprise correspondant au Galop que doit avoir acquis le cavalier pour pouvoir s'y inscrire

Travail en cycle de 4 semaines alternant les disciplines : mise en selle assis, dressage, mise en selle obstacle, obstacle

Possibilité de récupération si désinscription dans les délais (jusqu'à 6/an sur forfait annuel ; 3/an sur forfait semestriel)

Planning de reprises spécifique pendant les vacances scolaires (inscription en ligne)

Animations, stages et examens les dimanches, fête du club et soirée, sorties en forêt ou en bord de mer

Cas particuliers :

Cavaliers **Baby** (4-6 ans) : séances d'une **demi-heure par semaine** (6-7 cavaliers max.), en présence d'un parent à pied, sauf pendant les vacances scolaires (uniquement en forfait annuel)

Cavaliers **Débutants Poney** : séances de **45 min par semaine** (8 cavaliers max.), sauf pendant les vacances scolaires

Cavaliers de niveau **Galop 6 et 7 : forfaits « 1h30 »** avec alternance de séances d'1h et d'1h30 (uniquement en forfait annuel)

Reprises dressage : les cavaliers ne sautent pas

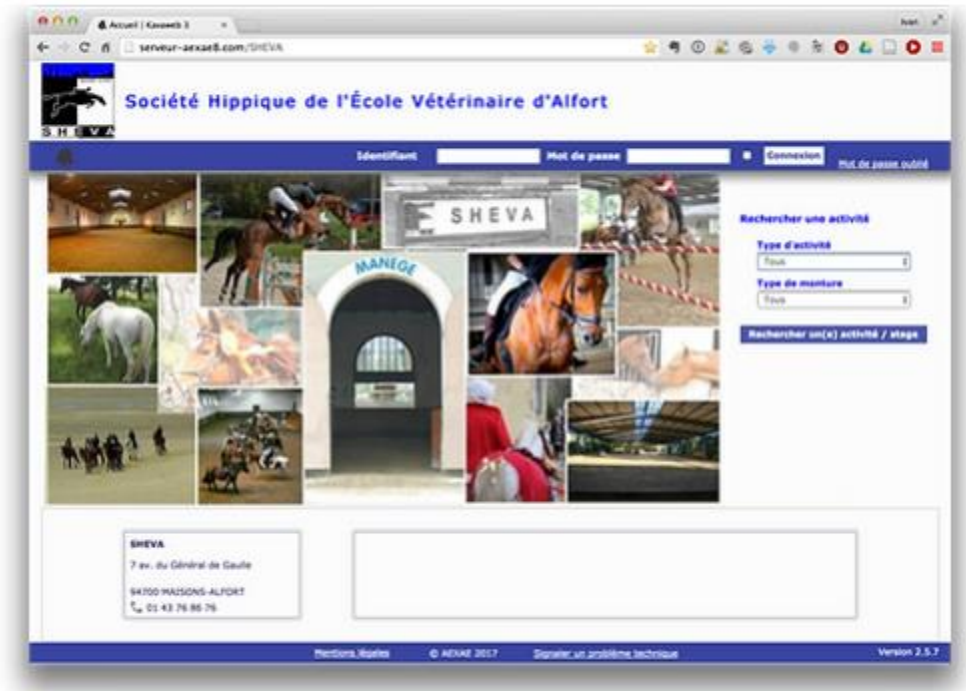
En septembre, **reprise progressive** du travail des chevaux (au pas) pour les préserver à leur retour du pré

COMPTE EN LIGNE

La **SHEVA** vous propose un [espace personnel en ligne](#).

Celui-ci vous donne accès aux opérations suivantes :

- modifier vos informations personnelles ;
- acheter vos forfaits ;
- vous inscrire à des activités (stages, concours, examens, animations) ;
- vous désinscrire de vos reprises ;
- gérer vos récupérations ;
- vous inscrire à des reprises isolées ;
- consulter votre historique de monte ;
- consulter votre compte et vos factures ;
- payer en ligne.



IMPORTANT

**INFORMATIONS PRATIQUES ET NOTICES D'UTILISATION SUR
WWW.SHEVA.FR
GESTION EN TOUTE INDÉPENDANCE DE VOS ACTIVITÉS**



INSCRIPTIONS EN LIGNE

DÉTERMINER SON NIVEAU

- Pour les **enfants entre 10 et 12 ans**, décider en premier lieu si vous souhaitez que votre enfant monte à **poney** ou à **cheval** : à la **SHEVA**, la transition de poney à cheval s'effectue vers 11 ans, mais il faut également tenir compte de la taille et du poids de l'enfant (1m45 et/ou 40 kg environ)
- Auto-évaluer son niveau : fiches pratiques à retrouver sur www.sheva.fr

Mon niveau à Poney

Dans quel niveau m'inscrire à la rentrée ?

- J'ai entre 4 et 6 ans
• Je n'ai jamais fait de poney, ou juste quelques balades
• J'ai déjà fait quelques initiations
- J'ai entre 6 et 10 ans
• J'aimerais commencer l'équitation
• J'ai déjà fait quelques initiations, des cours baby ou des balades
- Je sais préparer mon poney
• Je sais me déplacer au pas et au trot
• J'ai déjà fait quelques foulées de galop
- Je contrôle les 3 allures
• J'ai déjà sauté un ou deux obstacles
• Je suis à l'aise aussi bien assis qu'en équilibre
- Je me déplace en autonomie aux trois allures
• Je sais trotter et galoper assis
• J'ai déjà enchaîné 2 ou 3 obstacles
• Je suis capable de monter tous les poneys

→ **Baby**

→ **Débutant**

→ **Galop de Bronze**

→ **Galop d'Argent**

→ **Galop d'Or**

Mon niveau à Cheval

Dans quel niveau m'inscrire à la rentrée ?

- Marcher, s'arrêter et diriger au pas
• Trotter enlevé en rythme sur un tracé simple
• Galoper quelques foulées
- Réaliser individuellement des parcours avec des transitions au pas, au trot et au galop en alternant l'équilibre assis et sur les étriers
• Sauter un petit obstacle
- Évoluer aux trois allures dans une bonne posture assise ou en équilibre sur ses étriers
• Trotter enlevé sur un diagonal défini et partir au galop sur le bon pied
• Enchaîner un parcours avec des transitions et un tracé précis aux trois allures
• Enchaîner 2-3 obstacles isolés
- Évoluer aux trois allures en autonomie
• Déplacer les épaules et les hanches au pas
• Partir au galop du pas sur le bon pied en ligne droite
• Enchaîner un parcours d'obstacles isolés
• Enchaîner avec précision des mouvements simples aux trois allures
• Effectuer une analyse de sa prestation à cheval
- Être assis dans une bonne posture aux trois allures
• Rechercher l'inclinaison sur les courbes et une cadence régulière aux trois allures
• Effectuer une cession à la jambe au pas
• Présenter les reprises de Dressage et enchaîner un parcours de CSO (type club II)
- Aller en extérieur et en terrain varié aux trois allures
- Être assis dans une bonne posture dans les transitions dans l'allure et entre allures et les déplacements latéraux au trot
• Incliner sur les cercles au pas et au trot
• Effectuer une cession à la jambe au trot
• Présenter les reprises de dressage et enchaîner un parcours de CSO (type club I)
- Sauter en extérieur et en terrain varié
- Détendre son cheval sur le plat en autonomie dans le respect des consignes données
• Être assis dans une bonne posture dans les enchaînements de mouvements
• Mettre son cheval sur la main, incliner sur les courbes aux trois allures
• Effectuer des transitions galop <=> pas
• Effectuer une épaulement ou une contre épaulement en dedans au trot
• Présenter les reprises de dressage et enchaîner un parcours de CSO (type club I)
- Enchaîner des obstacles en extérieur et en terrain varié

→ **Galop 1**

→ **Galop 2**

→ **Galop 3**

→ **Galop 4**

→ **Galop 5**

→ **Galop 6**

→ **Galop 7**

IMPORTANT

**LE NIVEAU NOTÉ SUR UNE
REPRISE EST LE NIVEAU ACQUIS
ET NON LE NIVEAU PRÉPARÉ**

**Le choix du niveau d'inscription engage
votre responsabilité ; aucune compensation
financière ne sera accordée si ce niveau
n'est pas adapté**

**En cas de doute, venir à la rencontre des
enseignants à la SHEVA pour en discuter**

SÉANCES D'ESSAI

Séances d'essai organisées le **dimanche 25 mai** pour cavaliers non débutants (prévoir une tenue adaptée)

Inscription en ligne à partir du lundi 12 mai, jusqu'au vendredi 23 mai 18h au plus tard

Séance facultative, mais fortement recommandée car :

- cela vous permettra de bien évaluer votre niveau d'inscription
- vous serez prioritaire pour le choix d'un créneau pour l'année prochaine

Attention : s'inscrire à une séance d'essai ne garantit en aucune façon que vous pourrez être inscrit à la **SHEVA** pour la saison prochaine, ce qui ne pourra être confirmé qu'en fonction des places disponibles

EN PRATIQUE

Informations sur le site www.sheva.fr

Page « Comment s'inscrire ? »

Notice à télécharger

INSCRIPTIONS AUX SÉANCES D'ESSAI SHEVA (26 MAI 2024) Notice – version du 05/05/2024

- Les séances d'essai sont proposées aux cavaliers non débutants (Cheval Galop 1 à 7 ou Pony Galop Bronze à Or).
- La procédure d'inscription en ligne aux séances d'essai est expliquée sur les pages suivantes de cette notice :
 - ouverture dimanche 8 mai à la ré-ouverture
 - fermeture vendredi 24 mai à 18h
 - en cas de difficulté avec la procédure d'inscription, écrire à sheva@sheva.fr
 - attention : toute séance non décomptée au plus tard le 24 mai à 12h ne sera pas remboursée
- Pour être éligible à la séance d'essai, il faut que vous ayez inscrit :
 - les niveaux de Galop indiqués dans le titre des séances correspondent au niveau que vous estimez avoir acquis actuellement, pas à celui que vous préparez
 - des fiches d'auto-évaluation sont disponibles sur notre site www.sheva.fr (page « Comment s'inscrire ? », point 2 de la procédure)
 - les séances d'essai ne sont pas ouvertes aux cavaliers débutants
- Pensez à vous munir de votre matériel d'équitation (casque obligatoire, pantalons d'équitation, bottes, etc.)
- Rappel : votre inscription à une séance d'essai ne constitue pas une pré-inscription 2024-2025 à la SHEVA, qui ne pourra être confirmée qu'à la suite de votre séance, en fonction des places disponibles

À RETENIR

**SÉANCES LE 25 MAI – INSCRIPTIONS EN LIGNE À PARTIR DU 12 MAI
AUCUNE GARANTIE D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE 2025-2026**

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Pour vous inscrire à la **saison 2025-2026** de la **SHEVA** :

- Vous devez **créer un compte d'accès à notre système en ligne**
- Pour les cavaliers ayant participé à une **séance d'essai** et pour lesquels un niveau leur a donc été attribué par la **SHEVA**, vous pourrez vous inscrire à partir du **26 mai à la mi-journée**
- Pour tous les **autres cavaliers** (sans séance d'essai préalable, ou débutants), vous pourrez vous inscrire à partir du **27 mai à la mi-journée**

EN PRATIQUE

Informations sur le site www.sheva.fr

Page « Comment s'inscrire ? »

Notice à télécharger

NOUVEAUX ADHÉRENTS : INSCRIPTION EN LIGNE À LA SHEVA

Notice simplifiée – Version du 14/05/2024

- Pour déterminer la reprise à laquelle vous inscrire :
 - si vous avez effectué une séance d'essai, la **SHEVA** vous a attribué un niveau dans le système informatique : les reprises correspondantes vous seront proposées
 - sinon, des fiches d'auto-évaluation sont disponibles sur notre site www.sheva.fr (page « Comment s'inscrire ? », points 1 et 2 de la procédure)
 - **attention** : les niveaux de Galop indiqués dans le titre des reprises correspondent au niveau que vous estimez avoir acquis actuellement, pas à celui que vous préparez
 - **important** : le choix du niveau d'inscription engage votre responsabilité ; aucune compensation financière ne sera accordée si ce niveau n'est pas atteint
- Les étapes 1 à 5 de la procédure ci-dessous ne sont pas nécessaires si vous avez déjà créé votre compte (par ex. en vous inscrivant à une séance d'essai)
- Informations sur le fonctionnement des forfaits (formules annuelles ou semestrielles) :
 - une saison à la **SHEVA** comprend 39 séances + 6 séances pendant les vacances scolaires de Noël, Hiver et Printemps (seul forfait PONEY « Débutant » et « Baby »)
 - les forfaits comprennent 1 séance par semaine à heure et jour fixes (pendant les vacances scolaires et jours fériés, les horaires et jours de reprise peuvent être modifiés)
 - les reprises durent 1 heure, sauf pour les forfaits CHEVAL « 1H30 » (niveau G6-G7 : alternance 1h et 1h30), PONEY « Débutant » (45 min) et « Baby » (30 min)
 - il existe des reprises labellisées « DRESSAGE », où les cavaliers ne sautent pas
- Des remises sont prévues en cas de forfaits multiples (pour une même personne) et de familles (à partir de 3 membres), mais elles ne peuvent pas être appliquées automatiquement : si vous êtes dans cette situation, contactez shevaweb@sheva.fr pour régulariser votre compte après votre inscription
- Merci de prêter particulièrement attention aux conditions de remboursement :
 - seul le forfait annuel est susceptible d'être partiellement remboursé (voir barème dans les CGV) ; les forfaits semestriels ne font l'objet d'aucun remboursement
 - seuls trois motifs de demande de remboursement peuvent être pris en compte pour le forfait annuel :
 1. mutation professionnelle en dehors de la région parisienne
 2. accident survenu dans le cadre des activités de la SHEVA
 3. grossesse
 - aucun remboursement ne sera accordé en cas d'abandon : il est conseillé aux parents de jeunes cavaliers débutants de prendre un forfait semestriel
 - la cotisation (à l'adhésion de l'association SHEVA) et la licence de la Fédération Française d'Équitation (à l'assurance) sont obligatoires et non remboursables
- Une notice détaillée de la procédure est disponible sur www.sheva.fr (page « Opérations en ligne »), ainsi de nombreuses informations sur le centre équestre (pages « Fonctionnement du club », « Planning », « Tarifs »), et les Conditions Générales de Vente, qu'il est vivement conseillé de consulter
- En cas de difficultés avec la procédure d'inscription, écrire à shevaweb@sheva.fr

À RETENIR

DÈS MAINTENANT : CRÉATION DE SON COMPTE EN LIGNE
26 OU 27 MAI : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

MODALITÉS DE PAIEMENT

Modes de règlement :

- **En intégralité** par carte bancaire en ligne, **au comptant** ou en **4 fois sans frais** sur 90 jours (montant min. 500 €)
- **Acompte** par carte bancaire en ligne, et solde par **1 ou 2 chèque(s)**, à déposer dès que possible pour compléter votre inscription (encaissements fin août et fin octobre)

Attention : Seul le règlement du panier (partiel ou total), en ligne par carte bancaire, et sous **2 heures** (durée de validité du panier), **validera votre inscription** dans la reprise choisie

Pour les règlements en CB (accessibles uniquement depuis les pays de la zone SEPA, les États-Unis et le Canada), veiller à la **date d'expiration** en cas de paiement en 4 fois (postérieure à la dernière échéance) et au **plafond** de paiement

La **cotisation annuelle** et la **licence fédérale** sont automatiquement ajoutées à votre panier (obligatoires et non remboursables)

Remises pour les **familles** (à partir de 3 membres) : contactez shevaweb@sheva.fr pour régulariser votre compte après votre inscription

Remboursements et annulation :

- Possibilité de souscrire une **assurance interruption/annulation** facultative, auprès d'un partenaire de la **SHEVA** (souscription à réaliser dans un délai de 30 jours maximum après votre inscription)
- **Indemnisation** au *prorata temporis* des périodes non pratiquées en cas d'**incapacité temporaire ou définitive** à poursuivre les cours d'équitation, dans les situations prévues au contrat (par ex., accident, maladie, grossesse, emploi du temps)
- **Conditions tarifaires** et **garanties détaillées** disponibles sur www.sheva.fr, page « *Tarifs* »
- **Aucun remboursement possible** hors assurance ; il est donc conseillé aux jeunes cavaliers **débutants** de prendre un **forfait semestriel** (en prévention d'un éventuel abandon)

Bien prendre connaissance de nos **Conditions Générales de Vente**

À RETENIR :

- Création de votre **compte en ligne**
- Séances d'essai : **dimanche 25 mai**
- Inscriptions en ligne après essai (avec niveau attribué) :
lundi 26 mai (mi-journée)
- Inscriptions en ligne sans niveau attribué :
mardi 27 mai (mi-journée)
- Toutes les informations sur **www.sheva.fr** (page « *Comment s'inscrire ?* »)

**Vous êtes également les bienvenus sur place pour visiter le club
et vous renseigner sur toutes nos activités**

MERCI ET À BIENTÔT !



- Questions sur le centre équestre : sheva@sheva.fr
- Procédures en ligne : shevaweb@sheva.fr

- Facebook : [@ClubSheva](https://www.facebook.com/ClubSheva)
- Instagram : [centreequestresheva](https://www.instagram.com/centreequestresheva)